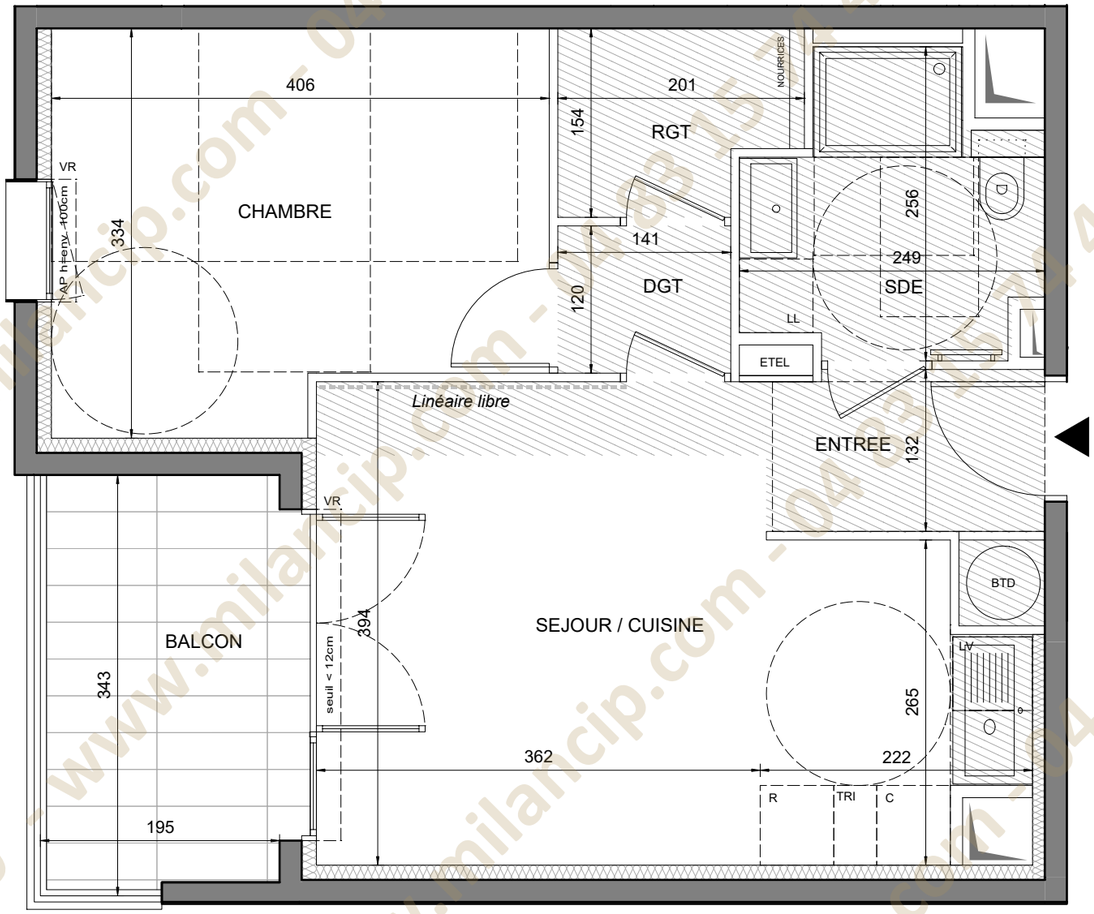

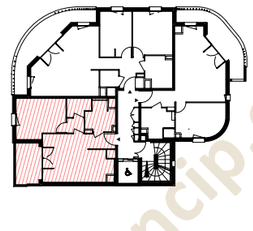

APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° 21 au 2ème étage

ENTREE	3.49 m²
SEJOUR / CUISINE	19.25 m²
CHAMBRE	12.50 m²
SALLE D'EAU	5.05 m²
RANGEMENT	2.82 m²
DEGAGEMENT	1.69 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	44.80 m²
BALCON	6.58 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	51.38 m²

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	BTD	ballon thermodynamique
	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre	pf	pf coulissante / pf 2 ouvrants / 1 fixe / pf 2 ouvrants

Indice A — Aout 2025

Echelle : 0 50 100 200cm

ARCHITECTES CÔTE D'AZUR

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	~~PMR~~

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

www.milancip.com - 04 83 15 74 40